

⑲ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

⑪ N° de publication : **2 577 593**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

⑳ N° d'enregistrement national : **85 02091**

⑤① Int Cl⁴ : E 04 D 13/00.

⑫ **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

A1

⑳ Date de dépôt : 14 février 1985.

③① Priorité :

④③ Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 34 du 22 août 1986.

⑥① Références à d'autres documents nationaux appa-
rtenants :

⑦① Demandeur(s) : *DRUESNE René.* — FR.

⑦② Inventeur(s) : René Druesne.

⑦③ Titulaire(s) :

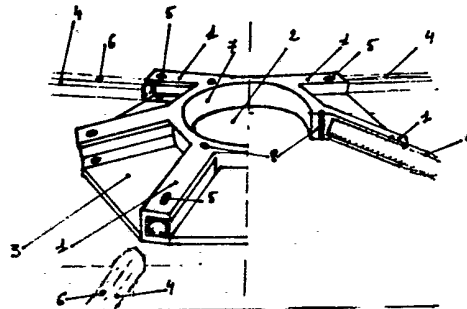
⑦④ Mandataire(s) :

⑤④ Pièce dite de rencontre pour donner l'écartement et la pente automatique aux profilés de support de toit.

⑤⑦ Pièce dite de rencontre pour donner l'écartement et la
pente automatique de profilés de support de toit.

L'invention concerne une pièce permettant automatiquement
d'obtenir la pente d'un toit et la forme hexagonale.

Elle est constituée de guides 1 directionnels, écartés de 60°
et inclinés de 30°, dans lesquels viennent se loger des profilés
de support de toit 4. Ces guides 1 sont répartis autour d'un
trou d'aération 2 dont la délimitation 7 sert de butée et de
blocage pour les profilés 4. Chaque guide 1 est relié par une
partie plate de renfort 3. Un trou 5 traversant verticalement et
de part en part le guide 1 et un trou percé 6 dans le profilé 4
servent pour le passage d'un boulon servant à appliquer et
maintenir chaque pan de toit. Les trous 8 sont prévus pour
faire passer un boulon qui fixe un chapeau hexagonal pour
éviter la pénétration de la pluie.



FR 2 577 593 - A1

La présente invention concerne une pièce dite de rencontre permettant de donner la pente automatique d'un toit exagonal et l'écartement de profilés de support de toit, tout en bloquant ces dits profilés.

5 La réunion des supports de toit est traditionnellement effectuée par des fers reliant les deux supports de toit en alignement et boulonnés à ceux-ci. Ce système ne permet pas un trou d'aération qui évite en plus la prise au vent, et ne donne ni la pente automatique, ni l'écartement, ni le blocage systématique.


10 La pièce selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients.

Elle comporte en effet 6 guides directionnels inclinés dans lesquels viennent se loger 6 profilés de support de toit qui butent sur le cercle de délimitation du trou d'aération. Le simple poids de
15 la pièce de rencontre permet un blocage définitif.

L'invention sera mieux comprise en se référant à la figure unique. Elle est constituée de guides (1) directionnels, écartés de 60° et inclinés de 30°, dans lesquels viennent se loger des profilés de support de toit (4). Ces guides (1) sont répartis autour d'un trou
20 d'aération (2) dont la délimitation (7) sert de butée et de blocage pour les profilés (4). Chaque guide (1) est relié par une partie plate de renfort (3). Un trou (5) traversant verticalement et de part en part le guide (1) et un trou percé (6) dans le profilé (4) servent pour le passage d'un boulon servant à appliquer et maintenir chaque
25 pan de toit. pièce

Cette peut-être réalisé en aluminium ou en matière plastique en une seule opération de moulage par injection.

En variante, cette pièce pourrait comporter un nombre inférieur ou supérieur de guides aux 6 présentés sur la figure unique ainsi qu'
30 une inclinaison inférieure ou supérieure à celle définie sur la figure unique, soit 30°.

Les guides (1) ont la particularité d'être formés par trois cotés formant un  dont l'ouverture ne peut se faire que sur un des cotés horizontaux à la pièce.

35 Les trous (8) sont prévus pour faire passer un boulon qui fixe
36 un chapeau hexagonal pour éviter la pénétration de la pluie.

RE V E N D I C A T I O N

1°) Pièce dite de rencontre pour donner l'écartement et l'inclinaison systématique de support de toit, caractérisée en ce qu'elle est constituée de guides (1) directionnels, écartés de 60° et inclinés de 30°, dans lesquels viennent se loger des profilés de support de toit(4). Ces guides (1) sont répartis autour d'un trou d'aération (2) dont la délimitation (7) sert de butée et de blocage pour les profilés (4). Chaque guide (1) est relié par une partie plate de renfort (3). Un trou (5) traversant verticalement de part en part le guide (1) et un trou percé (6) dans le profilé (4) servent pour le passage d'un boulon servant à appliquer et maintenir chaque pan de toit.

2°) Pièce, selon la revendication 1, caractérisée en ce que les guides directionnels (1) sont réalisés par un profil en forme de C .

3°) Pièce, selon la revendication 1, caractérisée en ce quelle recevra un chapeau de forme hexagonale pour éviter la pénétration de la pluie.

4°) Pièce, selon l'ensemble des revendications précédentes, caractérisée en ce quelle comporte un nombre variable de guides : par ex. 3,4, ou 5, et que leur inclinaison peut-être supérieure ou inférieure à celle définie sur la figure unique, soit 30°.

FIGURE 1

